



ST-LUDGER

Grandir ensemble

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, que lors d'une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité qui sera tenue le mardi 8 avril 2025, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2024.

DONNÉ À SAINT-LUDGER

Ce 20 mars 2025

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

Bernard Roy

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Bernard Roy, directeur général / greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis le 20 mars 2025 en affichant une copie aux endroits suivants :

BUREAU MUNICIPAL, 181 RUE PRINCIPALE
ÉDIFICE MUNICIPAL, 212 RUE LA SALLE

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT

Ce 20 mars 2025

Bernard Roy

Directeur général / greffier-trésorier